

# Projet d'école Chalon 1

# Calendrier

- 1/ Période 4 :
  - > Bilan du projet 2014 – 2017
  - > Avenants
- 2/ Mai :
  - > remontée du bilan à l'IEN
- 3/ Année 2017 - 2018
  - > Les projets d'écoles seront à réécrire en s'appuyant sur le projet académique.

# Dans le plan de formation

3 h sont prévues en équipe pour établir un bilan et rédiger les avenants nécessaires.

# Un bilan pour dire quoi ?

- Reprise des axes du projet d'école.
- Quelle efficacité observée ?
- Quels sont les points d'appuis ?
- Quelles sont les difficultés ?
- Quels avenants ? Pour une prise en compte des changements éventuels de l'école (création d'une poste de maître +.....)

# Quels axes supposés pour le prochain projet d'école ?

- La réussite de tous les élèves
- L'oral comme objet d'apprentissage
- Les mathématiques
- Le parcours citoyen
- Le PEAC
- Le parcours santé
- L'usage de l'outil numérique